

L'édito du Maire

Chères Aspiranaises, chers Aspiranais,

Avant d'aller plus loin, je vous adresse tous mes vœux de santé, de bonheur, de réussite dans vos projets professionnels et familiaux, mes vœux les plus chaleureux à vos familles, à vos proches, à toutes celles et ceux que vous aimez.

C'est avec un grand plaisir, et non sans émotion, que j'ai pu saluer un bon nombre d'entre vous à l'occasion de la cérémonie des « vœux du Maire » qui s'est déroulée à la Chapelle le 14 janvier. Ce jour-là j'ai voulu vous présenter une rétrospective de l'année écoulée et profiter de ces vœux de mi-mandat pour mettre l'accent sur le parcours réalisé, les projets et les perspectives à venir.

Vous nous avez élus sur un programme auquel nous nous efforçons de coller aux mieux de nos ambitions mais surtout au mieux de nos moyens. Nous n'avons pas toujours les moyens de nos ambitions mais grâce au soutien de personnalités publiques certains dossiers ont pu être financés. Mes remerciements les plus chaleureux vont au sénateur Grand ainsi qu'à nos deux conseillers départementaux Marie Passieux et Jean Luc Falip.

Je voudrais aussi remercier les personnes qui s'investissent sans compter dans les diverses activités communales et sans lesquelles le village ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui: Le personnel communal dont je salue le dévouement, tous les responsables et bénévoles de notre tissu associatif qui ont aidé Aspiran à redevenir un vil-

Janv,-Fev,-Mars 2017 - Nº 9

lage actif et le corps enseignant de l'Ecole Jean de la Fontaine, qui tout au long de l'année et des évènements, répond toujours présent pour faire participer les enfants aux manifestations communales.

La ligne de conduite qui guide toute mon équipe est une ligne de raison qui se résume à la vie d'Aspiran, à la vie de vous tous dans votre quotidien. Nous essayons de contribuer au mieux à votre confort, votre bien être et votre sécurité et nous y mettons toute notre énergie.

Depuis le début du mandat nous avons mobilisé beaucoup d'énergie pour faire revivre notre village :

Energie au niveau sportif, avec maintenant, un complexe digne de ce nom même si tout n'est pas parfait.

Energie au niveau associatif avec la journée des associations, le Téléthon.

Energie au niveau culturel avec les journées du patrimoine et une activité théâtre.

Energie enfin au niveau festif avec le repas du 13 juillet au cœur du village, le Marché de Noël et le Carnaval.

Nous avons de nombreux projets en tête mais, malheureusement, nous n'aurons pas les moyens de tous les réaliser car depuis 3 ans, le plus gros de notre énergie a été consacré à des remises à niveau. Je développerai ceci dans « Le mot du Maire » qui suit et lors du compte rendu de gestion programmé courant mars.

Votre Maire Olivier Bernardi

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2016

1 - Approbation à l'unanimité de la séance du 5 septembre 2016

2 - Validation de la convention d'utilisation des salles par La commission du personnel propose au conseil municipal les associations.

Karine Bie présente la convention d'utilisation des salles communales par les associations. La commission a renforcé 3 axes majeurs : la définition de l'utilisation uniquement définie par l'activité, le respect du bien et du périmètre et la reconduction annuelle. Adoptée à l'unanimité

3 - Renouvellement du contrat de maintenance des instal- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à lations d'Eclairage Public avec la CESML.

03/10/2016 pour complément d'information.

Il est proposé de valider le renouvellement sur 5 ans à hauteur de 5 410 € HT / an. Il a été démontré que la CESML 7 - Renouvellement d'un C.A.E effectuait un travail sérieux sur notre commune. D'autre Le contrat CAE de Monsieur Bonet a été validé pour 1 an part nous félicitons ce partenaire pour la qualité du diagnostic rendu sur la situation de notre éclairage public. (Gratuit). Adoptée à l'unanimité

4 - ARS – Avis de consultation avant définition des territoires de démocratie sanitaire

L'Agence Régionale de Santé Occitanie doit délimiter les territoires de démocratie sanitaire à l'échelle infrarégionale de manière à couvrir l'intégralité du territoire de la région. L'article R. 1434-29 (décret du 26 juillet 2016) dispose que les territoires de démocratie sanitaire visent à mettre en cohérence les projets de l'agence régionale de santé, des professionnels et des collectivités territoriales, en prenant en compte l'expression des usagers. La consultation des collectivités territoriales est obligatoire. Il nous est donc Les services de la perception demandent également d'aliun découpage bi-départemental qui rapprocherait dans 8 368.62 € notre cas l'Hérault et l'Aveyron.

partemental car nous ne connaissons pas les implications lyses d'eau et les frais téléphoniques soit 3 180 € au total d'un tel découpage sur nos voisins de l'Aveyron. Adopté.

5 - Emploi Service Civique - Convention avec Concordia :

de se prononcer sur un accord de principe de convention avec l'association Concordia pour l'accueil en Mairie de 2 services civiques. Cette association gèrera le recrutement, la formation et l'accompagnement des jeunes. Accord de principe du Conseil Municipal : adopté à l'unanimité

6 - Lecture de la décision n° 03/2016.

l'arpentage d'une parcelle dont la mairie s'est portée ac-Ce dossier est passé en commission des finances du quéreur « chemin des Peyssounes », le prix de vente a été modifié. L'estimation qui était de 500 € pour 25 m² passe à 620 € pour 31 m².

de plus.

8 – Création d'un Poste CAE.

Madame Aligné dans le cadre de l'action sociale envers les personnes âgées ou momentanément indisposées bénéficie d'un Contrat CAE au sein du CCAS. Pour des raisons comptables (Bulletin de salaire, calcul de répartition des charges entre budgets) il est décidé de basculer le poste sur la commune

9 – Décisions modificatives.

Madame Moyaux présente au Conseil municipal les décisions modificatives patrimoniales demandées par les services de la perception.

demandé de choisir entre un découpage départemental et menter le compte 673 « titres annulés » pour un montant de

En outre, au Budget de l'Eau, une décision modificative est Le conseil choisit de se prononcer pour le découpage dé- votée à l'unanimité pour parer aux dépenses pour les ana-

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2016

En préambule et avant de commencer l'ordre du jour, M. le 4 - Renouvellement d'un contrat CAE Maire déclare que suite à la démission de Christelle Duffours de son poste de conseillère municipale c'est Mme le contrat CAE de Mme Marylène Lamarche qui assure Christine Delord qui la remplace au sein du Conseil Municipal suivant l'ordre établi lors des élections municipales.

1 - Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 10 Octobre 2016

2 - Renouvellement du contrat de maintenance avec ADIC pour le logiciel « Acte Etat Civil ».

Ce contrat qui prendra effet au 01.01.2017 est un contrat conclu pour 1 an renouvelable 2 fois par tacite reconduction, soit une durée totale de 3 ans. La redevance annuelle est de 158,20€ HT. Approuvé à l'unanimité

3- Indemnité de conseil du percepteur

Comme chaque année le conseil doit approuver l'indemnité de conseil allouée au percepteur. Pour l'exercice 2016 cette indemnité s'élève à 486,54€. Cette indemnité est établie conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en cours. Approuvé à la majorité (1 voix contre)

M. le Maire propose de renouveler au 1^{er} Décembre 2016 l'Accueil. Proposition adoptée à l'unanimité

5 – Décisions modificatives

La commission des finances propose un point sur l'évolution des budgets et la nécessité de faire certains réajustements:

- Budget de l'eau :

Au chapitre 61 – Services extérieurs

- Décision modificative de 1200 € pour réparations des fuites que nous n'avons pu réparer en régie.
- modificative –Maintenance : décision (Intervention de la société qui gère la maintenance informatique sur un problème de panne et d'installation non contractuel
- Entretien et réparation de biens : décision modificative de 300 € pour couvrir la dépense de 287.29 € (Révision pour le véhicule de service)

Au chapitre 62 – Autres services extérieurs: décision mo- confiée à un bureau d'étude spécialisé dans la démolition. dificative de 2500 € (Inauguration de notre nouvelle res- Dossier : maison des époux Charif. source en eau).

- Budget de la commune :

- 1 *Au compte 611*, décision modificative de 15 363.11 € n'avions pas prévu de budgétiser : dépollution qui est intervenue à la demande expresse de la 399.52 € commune pour dépolluer en urgence le ruisseau attenant à l'entrepôt municipal après l'incendie de l'entreprise Pantachoc. Un titre de recette a été émis pour que M. le percepteur puisse recouvrer cette créance.
- 2 Au compte 6226, Honoraires : décision modificative de 7200 € pour couvrir la dépense de la maîtrise d'ouvrage

- 3 N'ayant pas reçu en début d'année l'échéancier du prêt contracté pour l'achat de la maison de la rue du four, nous
- pour couvrir la facture de la SRA SAVAC, entreprise de Section de fonctionnement : Intérêt réglés à échéance :
 - Section d'investissement : Remboursement du capital : 2523.30 €
 - 4 Révision du PLU: décision modificatives de 4 354.02 € correspondant à la TVA du dossier, le devis initial « d'Agence et Territoires » ayant été budgétisé en HT.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2016

- 1 Approbation à l'unanimité du compte rendu de la d'un agent qui arrive à terme le 31 décembre 2016. séance du 7 novembre 2016
- des Territoires Ruraux 2017

Et 5 - Délibération pour demande de subventions au Con- 7 - Modification des tarifs de régie de la bibliothèque seil Département pour équipements sportifs

Monsieur le Maire propose de demander des aides finanmental et la Région sur 2 dossiers bien définis : les équipe- rioration). Nouveaux tarifs proposés : ments sportifs et le programme Ad'ap.

- Le projet d'équipement sportif pour la création d'un local Approuvé à l'unanimité. multi usages avec la mise en conformité et la sécurité né- 8 - Subvention complémentaire au comité des fêtes cessaire s'élève à 47 000 € HT honoraires compris. Le financement demandé se présente ainsi :

20 %

- Le programme Ad'ap proposé porte sur les sites suivants : 9 - Demande de subvention au Conseil Départemental chapelle, mairie, calvaire et stade pour un montant estimé à pour l'extension du réseau d'assainissement 40 000 € HT. Le financement demandé se présente ainsi :

n'aide pas ce type de programme). Approuvé à l'unanimité.

3 - Modification des statuts de la CCC

Monsieur le Maire expose les modifications que doit opérer la CCC pour mettre ses statuts en conformité avec la loi NOTRe, ces modification portent sur les compétences attribuées à cette collectivité. Approuvé à la majorité - 1 voix contre.

4 - Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du BP

Afin de pouvoir mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, le conseil doit se prononcer : ceci permet de fonctionner correctement pour avancer sur certaines opérations. Le montant maximum autorisé est de 25 % du budget de l'année précédente sur les chapitres 20, 21 et 23 des 3 budgets de la commune. Approuvé à l'unanimité.

5 - Désignation du nouveau correspondant défense

M. ANNESI Bruno ayant démissionné de ses fonctions de correspondant, nous devons nommer un nouveau correspondant. M. David FOUEHTY propose sa candidature. Elu BEMEA pour le montage du dossier, une aide financière au à la majorité : 16 pour ; 1 voix contre.

6 - Renouvellement d'un contrat de vacation

M. Le maire propose de renouveler le contrat de vacation

L'agent donne toute satisfaction et remplit les conditions 2 - Délibération pour demande de Dotation d'Equipement nécessaires pour le renouvellement d'une année supplémentaire. Approuvé à l'unanimité.

Sur proposition du Conseil Départemental du livre il convient de revoir les tarifs de régie de la bibliothèque actés cières à plusieurs organismes; DETR, Conseil Départe- par délibération du 13/10/2008 (en cas de perte ou de dété-

Livre pour jeunes : 12€ Romans : 20 €Gros livres 45 €.

Le comité des fêtes s'est investi pleinement pour le Marché de Noël et demande à la municipalité une rallonge finan-DETR : 20% + CD : 30% + Région : 30%. Part communale cière de 200 € pour l'aider à financer les dépenses qu'il a engagées pour cette manifestation. Approuvé à l'unanimité.

L'habitation de M. Bonnard, route de Paulhan, n'est pas DETR: 50% + CD: 30%. Part communale 20 % (la région raccordée au réseau d'assainissement collectif de la commune, son équipement autonome est vieillissant et ne respecte plus les normes. Son habitation située dans le périmètre de la zone 2U du PLU doit pouvoir se raccorder au réseau public. Pour réaliser ce branchement, la collectivité doit allonger son réseau de 35ml jusqu'à la limite de sa propriété. L'estimation de ces travaux est de 10 900 € TTC. M. le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental pour réaliser cette extension de réseau. Approuvé à l'unani-

10 - Demande de subvention pour réfection de l'étanchéité des réservoirs d'eau

Le réservoir du Pioch composé de 2 bassins a été construit en 1995. Son étanchéité de toiture laisse apparaître quelques failles dans sa fonction d'imperméabilité. L'investissement de la commune sur les nouveaux forages nous impose de protéger impérativement le stockage de cette nouvelle ressource. Il est donc nécessaire d'entreprendre la réfection totale de l'étanchéité de la toiture des bassins. Les travaux sont estimés à 15 000 € TTC. M. le Maire propose de solliciter, avec l'aide du bureau d'étude Conseil Départemental pour réaliser ces travaux.

Approuvé à l'unanimité.

LE MOT DU MAIRE

Avant d'aller plus loin, je souhaite apporter ici un démenti - Nous avons aussi mobilisé 25 000 € dans l'entretien du vier et de l'information diffusée le 30 janvier sur les ondes ployés communaux. de Radio France Hérault concernant la qualité de l'eau à - Pour votre sécurité, nous avons entrepris des travaux Aspiran qui serait, selon eux, une des plus mauvaises de avec le plateau traversant de l'Avenue de la gare, un prenotre département.

de notre ressource en eau au nouveau forage de la Plaine, lage. Nous allons en 2017 réaliser la sécurisation de l'enles Aspiranais bénéficient d'une eau dont la qualité peut- trée d'Aspiran, côté Clermont, et attendons des services de être qualifiée d'excellente. Pour vous en assurer, j'invite l'Etat le projet d'aménagement de l'entrée côté Paulhan. chacun de vous à consulter les résultats des analyses qui sont affichées régulièrement dans le panneau d'affichage l'aménagement du centre du village et de ses placettes. de la Mairie.

Après cette mise au point qui me semblait indispensable pour vous rassurer, je vais maintenant développer le propos que j'ai ébauché dans mon « édito » concernant le fait que depuis 3 ans, le plus gros de notre énergie a été consacré à des remises à niveau.

- Tout d'abord, la remise à niveau des finances de la commune. Cela n'a pas été une mince affaire car notre village n'était pas géré. Donc, pendant encore trois ans, nous allons continuer notre gestion raisonnée des finances de la rieur, nous avons aménagé le parking, établi un sens de commune par an sans augmenter vos impôts.
- commune et appliqué la mise en conformité obligatoire des sécurité au sein de l'école : exercices alerte incendie, intrubâtiments communaux : mise aux normes de sécurité de sion et confinement. l'école, des anciennes écoles du Chemin Neuf, de tous les équipements sportifs, des salles réservées aux associations. Nous avons effectué des réparations, voire des changements d'équipements électriques et de systèmes de chauffage. Nous avons effectué une restructuration complète de la vidéosurveillance qui a pourtant moins de 5 ans, changé 4 bornes à incendie, mis en sécurité le Bois de Pins et j'en

En quelques mots, nous venons de dépenser 79 000 € au fonctionnement et 65 000 € à l'investissement. Et ce n'est malheureusement pas fini, car il nous faudra, par exemple, changer et reprendre l'installation complète de la chaudière de l'école en 2017.

- formel au contenu de l'article du Midi Libre paru le 27 jan- matériel pour remettre en état l'outil de travail des em-
- mier aménagement de la Place du Jeu de Ballon avec le En effet, depuis le 17 octobre 2016, jour de raccordement rond-point car les bus refusaient de monter jusqu'au vil-

Nous devrions donc, d'ici la fin du mandat, toucher à

- Nous avons beaucoup travaillé sur la sécurité et le bienêtre de nos enfants dans et autour de l'Ecole. C'est d'ailleurs pour répondre à ce souci qu'il a été décidé de limiter la circulation motorisée dans le « Chemin des jardins » très emprunté par les écoliers et leurs parents. Ceci explique la présence des panneaux aux 2 extrémités de cette voie.

De plus, nous avons posé notre célèbre chéneau, « pétassé » la cour de l'école, posé des caméras, acheté des jeux qui ont été installés par les parents d'élèves. A l'extécirculation, posé des barrières et, chose que vous ne voyez - Ensuite, nous avons remis à niveau le patrimoine de notre pas, nous avons beaucoup travaillé avec les enfants sur la

- Pour votre bien être, même si cela n'est pas encore flagrant, nous mobilisons des moyens humains avec l'embauche de 2 emplois « service civique » spécialement dédiés à la propreté du village et à la gestion des incivilités de toutes sortes.
- Cette année, la bibliothèque va bouger avec un point multimédia et quelques belles surprises.
- Depuis 3 ans, le CCAS refonctionne et va porter en 2017, le projet d'une mutuelle de village pour favoriser l'accès aux soins de tous avec des tarifs préférentiels.

Vous serez informés en temps et en heure de la démarche..

DU COTE DES COMMISSIONS

URBANISME - ENVIRONNEMENT

Déroulement et aboutissement du captage de l'eau potable de la Plaine.

L'histoire de l'eau de la Plaine a débuté en 1998 lors de la révision du POS.

Les services associés (DDASS - DDE - DDA etc....) avaient alors alerté la commune sur l'évolution de 2 points bien précis pour accepter l'ouverture de zones à l'urbanisation : augmenter la capacité de la station d'épuration qui était limitée à 1200 équivalents habitants et trouver une nouvelle ressource en eau potable car les forages de Famajou présentaient quelques défaillances de quantité et de qualité.

- Les études de réhabilitation de la station d'épuration furent rapidement montées et dès 2001 les autorisations et financements étaient bouclés, le chantier se réalisa en 2002.
- Pour *l'eau potable*, le dossier était plus complexe. Après sollicitation de l'hydrogéologue départemental 2 secteurs s'avéraient propices aux recherches mais, rapidement, le secteur des jardins fut écarté car il était trop proche des habitations donc difficile à protéger.

Il restait donc le secteur de la Plaine.

- Les études géophysiques préliminaires de juillet 2002 ont permis de réaliser un forage de reconnaissance suivi des essais de pompage et d'analyse de l'eau en novembre 2002.
- Ensuite, en septembre 2008, l'hydrogéologue agréé a donné son avis sanitaire pour définir les périmètres de protection du captage.

- En juin 2010, pompage d'essai complémentaire et en décembre 2010 additif à l'avis de l'hydrogéologue agréé.
- Réalisation des forages en juin et juillet 2012
- Dépôt du dossier de Déclaration d'Utilité Publique en juin 2013 suivi de l'enquête publique du 20 janvier au 19 février 2014 et rapport du commissaire enquêteur en mars 2014.
- Avis favorable du CODERST le 26 juin 2014 et arrêté préfectoral de la DUP le 2 octobre 2014.
- Appel d'offre pour les travaux suivi du choix des entreprises en mars 2015.
- Juin 2015 mise au point des aides financières avec l'Agence de l'eau et le Département (solde de missions inachevées, report d'études, nouvelles demandes, négociations avec les financeurs ...). Nous devons un grand merci aux conseillers départementaux qui nous ont soutenus dans ces démarches!
- -Travaux de pose des canalisations (2500m) d'avril à septembre 2015
- Construction des bâtiments d'exploitation et mise en place des équipements électromécaniques, de télégestion et de traitements de février à octobre 2016. (Travaux différés par manque d'accords financiers).
- Raccordement et mise en service de la nouvelle ressource en eau : 17 octobre 2016.

Oh !... Eau !

Enfin, voici notre source de Famajou qui a fait couler tant d'encre et tant de salive qui va couler à son tour en abondance.

Transportée cinquante mètres plus haut notre nouvelle source, dont les travaux sont très avancés, va nous permettre d'ouvrir nos robinets à jet continu, matin et soir et jour et nuit.

Adieu, fontaines du Gazel, de la Placette et du Pérou, vous ne verrez plus ces interminables queues qui nous rappellent hélas de tristes souvenirs.

Ainsi, si Christophe Colomb, en découvrant l'Amérique, s'est écrié *Terre! Terre!* nous ne pouvons que nous exclamer, en ouvrant nos robinets: *Oh! Eau!*

Lors de l'inauguration du nouveau captage de l'eau à la Plaine, la mairie a exposé le travail remarquable du groupe Mémoire concernant l'eau dans le village.

C'est l'occasion de préciser ici une information encore méconnue de la plupart d'entre nous: le premier puits de pompage pour alimenter le village en eau potable se trouvait à Famajou à proximité de la Garelle. Ce puits a séché et, en 1949, il a été déplacé à sa place actuelle, près de la route en direction de Clermont l'Hérault.

Ainsi, en 1949, nous pouvions lire dans le bulletin paroissial :

extrait du bulletin paroissial « La voix de Clairette » de juillet 1949

SECURITE



Participation citoyenne

La commune d'Aspiran, à l'initiative du conseil municipal et avec le soutien de la brigade de gen darmerie de Clermont l'Hérault, s'est engagée en 2016 dans le dispositif de « participation citoyenne ».

Le 25 janvier 2017 s'est tenue la première réunion d'information pour les Aspiranais volontaires désireux d'être « voisins référents ». Cette réunion organisée par Olivier Bernardi, le maire et le major Canadas de la brigade de Clermont, avait pour objectif de rappeler le principe de ce dispositif et de préciser le rôle de chacun.

La participation citoyenne, c'est une démarche partenariale et solidaire instaurée pour la première fois en 2006 afin de sensibiliser les habitants d'une commune à la protection de leur environnement.

Le rôle de chaque acteur:

- * Le maire : élément de base de la prévention de la délinquance dans sa commune, est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.
- * Les voisins référents : leur rôle repose essentiellement sur des actes élémentaires de surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants (ramassage du courrier, signalement aux forces de l'ordre de faits d'incivilité, de démarcheurs suspects...). A ce jour, un peu plus de vingt Aspiranais se sont inscrits dans cette démarche.
- * La gendarmerie: le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Suite à la présentation du dispositif chacun a pu prendre la parole pour demander quelques précisions sur les relations entre voisins référents et force de l'ordre.

Les coordonnées des « Voisins référents » sont en Mairie et sont répertoriées à la Gendarmerie de Clermont l'Hérault. Presque tous les quartiers sont représentés.

Si vous avez un fait insolite à signaler qui vous semble important pour la sécurité de vous-même ou votre voisinage n'hésitez pas à demander en mairie le nom de la personne référente de votre quartier. Du fait de son rôle reconnu par la Gendarmerie, l'information qu'elle transmettra sera considérée comme fiable et immédiatement prise en compte par les forces de l'ordre.

Avis de la mairie

Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

Cette enquête, réalisée du 1^{er} février au 29 avril 2017 vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez

FESTIVITES



Le Téléthon

A l'initiative de la mairie, Aspiran a participé au Téléthon pour la 3^{ième} année consécutive. Les Aspiranaises et Aspiranais ont encore répondu avec enthousiasme à cette manifestation nationale, soit personnellement, soit via les associations.

L'ouverture de cet évènement a eu lieu le vendredi 2 décembre à 18h place du Peyrou, et malgré le froid, couvert du bonnet Téléthon de l'AMF, on pouvait participer au tournoi de la pétanque aspiranaise, puis aller se restaurer au stand du comité des fêtes. Ensuite, direction la salle des fêtes pour se réchauffer sur des rythmes africains endiablés joués par le groupe de percussion « Djeco », écouter des textes humoristiques récités par la troupe théâtrale « Les C'est Nous », et enfin se laisser emporter par la poésie des chansons françaises interprétées par Nadine et Luc. Pour clore cette manifestation un super loto a eu lieu le samedi soir. Grâce à toutes ces actions notre village a pu offrir à l'AFM la somme de 2463,50 €. Merci à tous

Marché de Noël



Le vendredi 9 décembre, par une soirée assez clémente, Monsieur le Maire a accueilli le public par un message de joie, plaisir et bonheur à partager en cette période de fêtes ; puis il a laissé sa place aux enfants de l'école qui ont présenté, avec l'aide de leurs maîtresses, une très belle exposition de dessins et interprété des chansons, dont le thème portait sur les droits des enfants dans la société actuelle. L'ensemble de ces deux prestations a été très apprécié du public.

Ensuite, sur le marché avec ses nombreux stands tenus par les associations, artisans, viticulteurs et commerçants locaux et quelques commerçants des villages voisins, il était possible de trouver le cadeau adéquat à offrir à ses proches pour les fêtes de fin d'année.

Enfin pour récompenser tous les enfants de leur participation à la réussite de cet évènement, le père Noël est venu leur rendre une petite visite et s'est prêté volontiers aux nombreuses séances photos

Le « Super Hérault » débarque à Aspiran.



C'est le *jeudi 4 mai, de 18h à 20h,* à la Chapelle, qu'aura lieu l'enregistrement de l'émission qui est diffusée tous les jours sur Radio France Hérault à 12h30. Celle enregistrée à Aspiran sera diffusée la semaine du 15 au 19 mai. Toute la population sera invitée à participer.

Ce jour-là, l'animateur de l'émission, Philippe Montay, aura besoin d'une dizaine de « volontaires » pour se prêter au jeu des questions posées sur l'histoire, la culture, le tourisme et le patrimoine de notre département.

Le prochain « Cigalou » vous en reparlera mais d'ici là vous pouvez déjà commencer à réviser....

Aspiran a un nouveau correspondant Midi Libre dont voici les coordonnées :



Bernard Carlier

midilibre.Aspiran@gmail.com

Tél. 06 08 04 54 32

Vous avez une information à faire passer?

BIBLIOTHÈQUE

Place du Peyrou 34800 ASPIRAN

Tél: 04.67.96.50.11 (mairie)

E.mail: bibliotheque-aspiran@orange.fr



ADULTES		VACANCES SCOLAIRES
LUNDI	9H30 à 11H45	
MERCREDI	10H à 12H	ADULTES
	17H à 18H	ADULTES
VENDREDI	9H30 à 11H45	Horaires habituels
ENFANTS		
MERCREDI	14H à 17H	ENFANTS
BEBES LECTEURS		MARDI 14H à 17H
JEUDI	9H30 à 10H30	MERCREDI 14H à 17H

Pour clôturer cette année 2016, *le groupe de théâtre « Les C'est Nous »* a proposé des lectures de Noël et un petit goûter a été offert aux enfants présents.

Les acteurs de ces lectures se mobilisent une fois par mois pour faire voyager ou rêver les enfants avec des histoires et des contes choisis par thèmes.

Tous les enfants sont invités à venir partager ce moment de détente.

Les élèves de l'école Jean de la Fontaine ont préparé une exposition sur « les droits de l'enfant » affichée en bibliothèque en décembre.

Prochaines dates prévues en 2017:

- Lectures théâtre « Les C'est Nous »
- Mercredi 22 février
- Mercredi 8 mars
- Mercredi 19 avril
 - Atelier « quilling » et jeux de société pendant les vacances de Février

(Dates à déterminer, suivre infos par affichage)

Toujours en attente de bonnes volontés pour des animations ou des ateliers occasionnels pendant les vacances ou le mercredi après-midi, je renouvelle ma demande auprès de personnes disponibles de temps en temps.

Je remercie Marie-Christine qui prend de son temps le mardi matin pour des lectures pendant l'accueil bibliothèque des maternelles de l'école.

- De Janvier à Juillet 2017 : Concours de création de livre

"Prière de [ne pas] toucher à ma liberté d'expression".

Le Département de l'Hérault vous propose sa 7^{ième} édition du concours de livres de création. Il est organisé de Janvier à Juillet 2017, avec remise des prix lors des « Chapiteaux du livre de Bayssan » qui se dérouleront du 21 au 24 Septembre 2017.

A vous de jouer donc! Inventez un livre sur le thème de la liberté d'expression

Ce concours, organisé par la Médiathèque départementale en partenariat avec le réseau départemental des bibliothèques, fait connaître la collection de livres d'artistes de la médiathèque départementale et valorise ce secteur remarquable de l'édition.

Les règles du concours :

- -Inventez un livre sur le thème de la liberté d'expression.
- -Toutes les techniques sont acceptées : photographie, peinture, dessin, gravure, collage, volume, découpage...
- Concours gratuit et ouvert à tous, du plus petit au plus grand.
- Les livres devront être créés pour l'occasion (un seul ouvrage par participant)

L'ouvrage peut être réalisé par une personne seule ou par un groupe.

La Plaquette des renseignements et le bulletin d'inscription sont disponibles à la bibliothèque.

Rappel des tarifs de l'adhésion annuelle

- 10 € par adhérent adulte
- 5 € pour demandeur d'emploi (si justificatif)
- Gratuit pour les enfants et les moins de 18 ans

Patricia, votre bibliothécaire

POUR VOUS LES JEUNES!



CLLAJ (COMITÉ LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES)

Le CLLAJ du Pays Cœur d'Hérault a pour vocation d'aider les jeunes à trouver un logement et de proposer des solutions aux propriétaires. Le CLLAJ dispose d'un parc de logements qui peut être mis à disposition des jeunes.

- Aider les jeunes à se loger...

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes seul, en couple avec ou sans enfant, vous recherchez un appartement, vous voulez connaître les conditions pour devenir locataire, vous voulez des informations sur les aides financières ?

1 ier accueil tous les mercredis à 9h à Clermont l'Hérault

- Apporter des garanties aux propriétaires

Vous êtes propriétaire, vous cherchez à louer à des jeunes, vous voulez des informations sur les possibilités de garanties pour louer en toute simplicité ? Le CLLAJ peut offrir la possibilité de louer en toute sécurité.

CLLAJ du Pays Cœur d'Hérault 16 avenue Marechal Foch - 34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. 04 67 88 44 70 <u>cllajpayscoeurherault@wanadoo.fr</u>



LES INFORMATIONS DU RÉSEAU JEUNES DE LA CCC

Programme d'animation

Pour cet hiver, le Réseau Jeunes t'a concocté un programme d'animation où tu pourras faire du théâtre, de la danse, créer des BD avec un intervenant de qualité, participer à un aprem « Jeux », te dépenser autour d'un tournois de foot en salle ou de tennis de table, ou enfin te réchauffer au Laser Game

Si tu rêves d'être sur les plaaaaanches ou si as besoin de combattre ta timidité, ou t'amuser à « jouer» un rôle viens participer aux stages de théâtre organisés par Le Sillon et le Réseau Jeunes (tu peux t'inscrire tout au long de l'année).

Voici les dates et les différents intervenants :

Dim. 5 Mars: Stage de direction d'acteur ou de jeu théâtral, appelons ça comme on veut. Travail autour de textes choisis en amont par le groupe. (Anthony Poupard, comédien et metteur en scène).

Sam. 25 et Dim. 26 Mars: Danse => Deux jours d'expérimentation et d'invention, nous irons à la rencontre du corps et de sa relation à l'espace. Le travail mené dans le cadre de l'atelier sera présenté au public le dimanche 26 mars à 16h à Ceyras dans le cadre de « ParKour ArtistiK », une balade insolite organisée en partenariat avec l'Office du tourisme du Clermontais. (Laure Terrier, chorégraphe et danseuse)

Tarifs : 15€ la journée de stage / 100€ le Pass'Stage Renseignements et Inscriptions au : 04.67.88.03.01

Hérault Sport



Hérault Sport organise son 14ème Raid Hérault Aventure Solidarité au lac du Salagou

Les mardi 4 et mercredi 5 avril 2017

Au programme:

VTT trial et parcours, Stand up paddle, Course d'orientation, Canoë kayak, Course d'endurance, Initiation aux premiers secours ...

Si tu veux faire partie d'une équipe (ou si tu as déjà la tienne), prends contact avec le Réseau Jeunes, partenaire de cette action. Les équipes sont composées de 4 participants âgés de 13 à 17 ans, elles doivent obligatoirement être mixtes (au moins une fille et un garçon)

Animation gratuite – Prévoir ton VTT/casque

PS: l'année dernière les 2 équipes du Réseau Jeunes ont fini vainqueurs !!!!!!

On remet en jeu le titre, tu viens relever le défi ?!

Emilie DOMBRES Coordinatrice du Réseau Jeunes Ligne directe : 04.67.88.22.24

www.cc-clermontais.fr; www.facebook.com/ReseauJeunesCCC

SI ASPIRAN M'ÉTAIT CONTÉ

Les inondations à Aspiran

(Article écrit par Pierre Durand et Louis Peyras)

Cet article retrace les inondations qui ont touché Aspiran au cours du siècle dernier; cependant notre village en a malheureusement connu d'autres avant 1900.

En 1907, des inondations importantes ont eu lieu dans l'Hérault et Aspiran n'a pas été épargné. De fortes pluies se sont abattues sur le village et ont vite fait grossir les ruisseaux, notamment ceux qui descendaient de la route de Péret, de Saint Georges et du mas de Nègre (tènement au-dessus de l'ermitage). Ces derniers ont fait déborder la Garelle, au départ de la route de Péret, envahissant les terres où se trouvent le terrain de football et les jardins coupant la route au fau-bourg.

Il faut savoir qu'à cette époque tout le tènement était en vigne, y compris là où se trouvent les maisons construites dans les années 60.

L'eau a ensuite pris le rue du colonel Brès pénétrant ainsi dans toutes les remises et les écuries. Les chevaux avaient de l'eau jusqu'au milieu des pattes voire même jusqu'au ventre, ce fut le cas notamment à l'écurie de la maison Gouneaud, aujourd'hui maison Brusque-Perrin.

L'eau a également pénétré au bas de sousville dans les remises, noyant ainsi les terres.

On peut encore voir dans la rue du colonel Brès, des fers posés après cette inondation, de chaque côté des portails, pour se protéger d'éventuelles futures inondations.

Au bas de la colline de la Vierge, un petit magasin appartenait à la famille Siadoux, la force de l'eau a fait céder le portail emportant ainsi un foudre vide qui s'est ensuite coincé sous le pont de la famille Cambre, obligeant l'eau à passer entre les maisons des familles Cambre, Combet et Peyras. Chez ces derniers, un cheval s'est lui aussi retrouvé avec de l'eau jusqu'au ventre.

Ces intempéries ont également touché l'école Saint Joseph, en effet le mur de soutènement s'est écroulé entrainant toute la façade (coté midi) du toit, jusque dans la cour d'en bas. (Voir la photo)



En 1932, de fortes pluies se sont également abattues sur le village provoquant des dégâts moins importants qu'en 1907; toutefois à Famajou (après la station de pompage), il y avait des « pansières » le long de la Garelle pour pouvoir arroser les terres; suite à ces fortes pluies, elles ont cédé.

Plus récemment, en 1963, le 5 juillet, après une journée très lourde et un temps nuageux, vers 22h, un violent orage d'une puissance inouïe, accompagné de gros grêlons, a éclaté sur le village et la partie nord des tènements d'Aspiran. En peu de temps, l'eau de la Garelle a atteint la hauteur du pont de la Chapelle des Pénitents.

L'eau qui descendait de la route de Lieuran-Cabrières ainsi que le terreplein qui se

trouve à l'embranchement de la route et du chemin de Selce n'existait pas ; du coup, l'eau prenait le chemin de Selce traversant le magasin de Louis Peyras. Quand l'eau de la route et celle du chemin de Selce se sont rencontrées, l'eau a traversé les vignes pour rejoindre le Valat de la Malaoutié emportant sur son passage la terre et les 3 vignes dont les souches furent déracinées. Quand l'eau du ruisseau du Valat a rejoint l'eau de la Garelle, le volume d'eau était si important qu'une partie de la vigne de Madame Mourgues, au bas du village, a été emportée.

Le 17 juillet dans l'après-midi, un orage identique éclata avec de gros grêlons, toujours sur la partie nord du village : le Chemin Neuf ressemblait plus à une rivière qu'à une route. Les camions et les voitures étaient arrêtés, leurs moteurs étaient noyés.

Les deux dernières inondations remontent en 1999, le 6 septembre et le 5 octobre dans la nuit. Des pluies importantes se sont abattues en très peu de temps sur le village mais aussi sur les tènements nord, une fois de plus. Les lotissements de la route de Péret se sont encore retrouvés noyés ainsi que le terrain de football, les jardins et la route de Paulhan, provoquant de nombreux dégâts dans certaines remises et maisons.

Suite à ces inondations de 1999 un arrêté ministériel a déclaré la commune en catastrophe naturelle pour le sinistre du 6 septembre mais n'a pas voulu reconnaître le sinistre du mois d'octobre alors qu'il était plus important, justifiant que les mairies devaient prendre leurs responsabilités en matière d'inondation!!

EN PAYS D'OC



Per la Santa-Agata, planta l'alfabrega

Il faut planter le basilic le 5 février

Se febrièr non febreja, tot I 'an aureja



Février sans froid, année ventée

Poda lèu, poda tard, la melhora poda es la de març



Taille tôt, taille tard, la meilleure taille est celle de mars

La Fibre Optique arrivera à Aspiran! (FTTH, Fiber To The Home)

« Le très haut débit internet est l'équivalent, aujourd'hui, de ce que fut l'adduction d'eau potable dans chaque domicile au début du XXe siècle. C'est dire l'importance du rôle de la collectivité et celui de la puissance publique dans ce projet », a conclu *Pierre Bouldoire*, vice-président aux solidarités territoriales de l'assemblée départementale, rapporteur de ce dossier.

Avec ce plan "Très haut débit" conforme aux objectifs du plan national "100 % de la population connectée au très haut débit (100 Mb/s)", il s'agit de renforcer l'attractivité économique du territoire, et notamment d'Aspiran, de permettre à tous les habitants d'accéder au travail à distance, à l'e-éducation, l'e-santé, à la télévision très haute définition.

Pour les entreprises implantées sur la commune ainsi que sur le territoire de la Communauté des communes du Clermontais, il offrira l'ensemble des services de gestions informatiques disponibles via internet. Les écoles seront également raccordées en priorité.

Le calendrier se met en place et pour l'heure nous savons seulement que la commune sera câblée, jusqu'aux habitations et aux entreprises entre 2019 et 2022.Le coût de ces opérations est estimé à 300 M€, dont 120 M€ d'investissement pour le seul conseil départemental. Pour compléter le budget, il trouvera des financements de l'État, de la Région, de l'Europe et de l'industriel privé qui emportera la délégation de service public.

Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons plus d'informations.

ASSOCIATIONS

A.P.E

Les membres de l'Association des parents d'Elèves de l'école Jean de la Fontaine souhaitent à tous une excellente année 2017 et vous invitent à participer à leurs prochains évènements:



- Vente de crêpes devant l'école le vendredi 3 février.
- Loto le dimanche 5 mars,
- Vente de plantes au mois d'avril devant l'école et sur la place.



TENNIS CLUB ASPIRANAIS

Le Bureau du Tennis Club Aspiranais vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

Les cours de tennis continuent les lundis de 17h à 19h

Pour plus de *renseignements* :

Contactez Joël: 06 64 30 52 47 ou Marcel: 06 51 80 41 36

Le tournoi de double est maintenu pour la mi-août



FC ASPIRAN

L'équipe 1 du FC est actuellement en deuxième position au classement, derrière Montagnac, et l'équipe 2 en 7 position.

Il ne faut rien lâcher et continuer sur cette dynamique de fin d'année!!

La saison n'est pas terminée et nous ne sommes pas encore à la moitié des rencontres.

En ce qui concerne la Coupe de l'Hérault, la belle aventure s'est terminée en 16^{ième} de finale face à une équipe de Canet supérieure de 3 divisions, mais nous n'avons pas à rougir de cette défaite, au vue de la prestation de nos joueurs. Encore bravo.

Quelques dates à retenir :

- Un loto au printemps (date à déterminer).

- Le 26/02/2017 : 11h45 Aspiran2 - Plaissan 2

15 h Aspiran 1- Montagnac

- Le 12/03/2017 : 11h45 Coeur d'Hérault - Aspiran 2

15h Cournonterral - Aspiran1

- Le 19/03/2017 : 15h Aspiran1 - Pompignane

15h Garosud - Aspiran 2

Venez nombreux les encourager et merci aux supporters pour leur soutien tous les dimanches

LA PETANQUE

Et voilà, une nouvelle saison se prépare!

L'année dernière s'est terminée le 25 novembre, par l'assemblée générale, devant une belle assistance, en présence de Mme Reverte représentant la municipalité et de M. Moulias pour la fédération française de pétanque.



L'équipe dirigeante a été totalement reconduite dans ses fonctions et a été Claude Bousquet.

L'année 2017 a commencé par la traditionnelle galette des rois le 6 janvier, énormément de li- Retrouvez-nous sur notre page facebook!! cenciés, d'Aspiranais et Aspiranaises, nous on fait l'honneur de leur présence, pour ce moment de joie et de convivialité.

Le renouvellement de licence et des cartes de membre sont l'occupation principale de ce mois de janvier, il y a toujours un membre du bureau pour recevoir le public les après-midi, du lundi au vendredi, au siège.

L'activité de l'école de pétanque est programmée le dimanche 5 mars à 10 heures, une réunion est prévue le même jour à 11 heures. C'est 3 personnes qui vont suivre la formation d'initiateurs au mois de février, elles viendront compléter l'équipe en place pour former un groupe de six.

Le 1^{er} concours fédéral aura lieu le samedi 18 février à 14h30, licence 2017 obligatoire.

Les éliminatoires de secteurs doublettes auront lieu le samedi 18 mars à Canet, les triplettes vétérans le 4 avril à Le Pouget et les triplettes seniors le 29 avril à Saint Pargoire.

La pétanque aspiranaise a décidé cette année d'organiser un concours régional, qui devrait réunir quelques centaines de personnes, cette compétition s'étalera sur deux jours les 3 et 4 juin.

Les terrains de jeu seront tracés au parking St Georges et au siège. C'est avec plaisir que le club pourra accueillir tous les Aspiranais, désireux de s'investir dans la vie associative du village pour la mise en place de cet évènement.

Au plaisir de vous rencontrer sur les installations municipales dédiées à la pétanque.

LA PETITE COMPAGNIE



La Petite Compagnie vous remercie pour votre fidélité et vous présente ses meilleurs voeux pour 2017. De nombreux projets sont en cours pour « Petits et Grands »

La Petite Compagnie continue ses échanges intergénérationnels avec différents ateliers créatifs.

Je tiens à remercier Maryse et Pierrette pour leur aide lors de l'atelier pâte à sel avec nos aînés de l'EHPAD G.Soulatges ce mois de janvier.

Nous continuons pendant les vacances scolaires :

- Ateliers du lundi 6 au vendredi 10 février de 14h a 16h pour les enfants de 4 à 15 ans : jeux de société, créations artistiques...., de nombreuses animations différentes chaque jour.
- Et déjà en mode "fleurs de papier " pour la préparation du carnaval 2017 qui se déroulera le 22 avril: nous recherchons des personnes qui veulent bien donner un coup de main pour la fabrication des fleurs et des chars.

Merci de vous faire connaître auprès de la Mairie ou de Christine au 06 99 82 29 68.

- renforcée par deux nouveaux éléments, Pour nos aînés 2 goûters récréatifs sont prévus les jeudis sous la responsabilité de son président 23 février et 23 mars. Des invitations ont été distribuées. Pensez à vous inscrire avant le 9 février.
 - En avril un Karaoké pour les enfants : la date vous sera communiquée ultérieurement.



ROCK- K13

Dates des futurs concerts de l'association Rock-K13:

- · 25 février 2017 à 19h30 : Concert des goulamas'K, Out of School activities et Legions
- · 11 mars 2017 20h00 : Concert Tribute ACDC avec les Ladies Ballbreaker (Show ACDC 100% féminin)

Contact: David BARRANCO

Tel: 06 43 76 72 79

Email: rock-k13@hotmail.fr

Lou Cigalou

Mairie d'Aspiran Place du Peyrou 34800 Aspiran

Heures d'ouverture:

Tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h

> et les après-midi Le lundi de 16h à 18h30 et Le mercredi de 16h à 18h

> > Téléphone :

04 67 96 50 11

Télécopie :

04 67 96 54 57

Courriel / e-mail:

mairie-aspiran@orange.fr

Directeur de la publication :Olivier BERNARDI

Rédaction:

Simone LERCH Stéphanie PAUREAU Corinne SAVY Christine DELORD

Réalisation maquette:

Bernard CARLIER Simone LERCH

Contact Cigalou

lecigalou@hotmail.com

Impression:

Mairie Aspiran

Dépôt légal : à parution

N°ISSN:

21288565



Agenda

Février

Pendant les vacances: Ateliers à la Bibliothèque : Quilling, jeux de société

6 au 10 - Ateliers pour les enfants de 4 à 15 ans, par « la Petite Compagnie », de 14 à 16 h

22 - Lectures pour enfants par « Les C'est Nous » 16h Bibliothèque

23 - Goûter récréatif pour les seniors

25 - Concert de Rock K13

26 - Matches de foot : 11h45 et 15h Stade d'Aspiran

Mars

Courant Mars - Compte rendu de gestion

5 - Stage de direction d'acteur ou de jeu théâtral - Réseau jeunes CCC

5 - Loto APE

8 - Lectures pour enfants par « Les C'est Nous » 16h Bibliothèque

11 - Concert de Rock K13

18 - Election reine et dauphines pour le Carnaval 14h30 Chapelle des Pénitents

18 - Repas dansant amicale laïque, salle des fêtes

19 - Match de foot 15h Stade d'Aspiran

23 - Goûter récréatif pour les seniors

25 - Représentation théâtrale par

« Les C'est Nous » 20h30 Chapelle des Pénitents

25 & 26 - Atelier danse organisé par la CCC

Avril

4 & 5 - 14^{ième} Raid Hérault Aventure Solidarité au lac du Salagou

19 - Lectures pour enfants par « Les C'est Nous » 16h Bibliothèque

22 - Carnaval

A venir

4 Mai - Enregistrement du « Super Hérault »

3 et 4 Juin - Concours de pétanque régional

11 Juin - Exposition de voitures au Parking St Georges